



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 31 MAI 2018 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

OBJET : D27 - Reprise et affectation du résultat du budget annexe des Thermes sur le budget principal Ville

Date de convocation : 25 mai 2018

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents 25

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Daniel BARBARIN, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Adjoints ;

Gérard SICAUD, Jacques CARDET, Nicole YATTOU, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Philippe BARRIERE, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Mathilde MAINGUENAUD, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Michel JARNOUX, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Henriette DIADIO-DASYLVA, Antoine BORDAS, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Henoch CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : 4

Jean-Louis BORDESSOULES	donne pouvoir à	Mme la Maire
Médéric DIRAISON	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Anthony MORIN	donne pouvoir à	Daniel BARBARIN
Annabel TARIN	donne pouvoir à	Myriam DEBARGE

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Philippe BARRIERE

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex
Tél. : 05 46 59 56 56
Fax : 05 46 32 29 54
www.angely.net

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20180531-
2018_05_D27-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 4 juin 2018
Affiché le 4 juin 2018

N° 27 - REPRISE ET AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET ANNEXE THERMES SUR LE BUDGET PRINCIPAL VILLE

Rapporteur : M. Matthieu GUIHO

Par délibération du 7 décembre 2017, le Conseil municipal a voté la clôture du budget annexe THERMES au 31 décembre 2017 ainsi que le transfert du patrimoine et de l'encours de la dette sur le budget principal Ville.

Le compte administratif 2017 du budget annexe THERMES se présente comme suit :

Compte 002 : Résultat de fonctionnement – Excédent	210 846,42 €
Compte 001 : Résultat d'investissement – Déficit	210 846,42 €

Il convient, après le vote du compte administratif 2017 du budget annexe THERMES, de reprendre le résultat sur le budget principal de la Ville et de l'affecter comme suit :

Résultat d'investissement compte 001 : déficit	210 846,42 €
Affectation au compte 1068 :	210 846,42 €

Les crédits nécessaires sont inscrits ce jour par décision modificative sur les comptes

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à la majorité des suffrages exprimés (28)

Pour : 24 Contre : 4 Abstentions : 1

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20180531-
2018_05_D27-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 4 juin 2018
Affiché le 4 juin 2018

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.